
TABLE DES SOMMAIRES.

SUITE DE LA

TROISIÈME PARTIE.

CHAPITRE III.

Esprit de la Congrégation. La sœur Bourgeois obtient enfin de son évêque des Règles conformes à cet esprit.

- I. Difficultés qu'on forme contre l'institut de la Congrégation. 1
- II. La très-sainte Vierge est regardée comme l'institutrice de la Congrégation. 2
- III. Les filles de la Congrégation continuent les emplois de zèle que la très-sainte Vierge a exercés après la résurrection de Notre-Seigneur. 4
- IV. La très-sainte Vierge n'a pas moins de puissance qu'en ont eu les instituteurs d'ordres. 5
- V. La règle que la très-sainte Vierge a suivie, c'est l'amour de Dieu et du prochain. 7
- VI. A l'imitation de la très-sainte Vierge, les sœurs de la Congrégation ne font point des vœux solennels. 9
- VII. Pour imiter la très-sainte Vierge, les sœurs ne doivent point être astreintes à la clôture. 10
- VIII. Les sœurs doivent aller en mission pour imiter les apôtres. 13
- IX. Les sœurs de la Congrégation doivent être filles de paroisse. 14
- X. Projet d'unir les sœurs de la Congrégation à l'institut des Ursulines. 15
- XI. M. de Saint-Vallier désire

cette union et prépare les moyens de l'opérer un jour. 17

- XII. Suppression de l'œuvre de la Providence. 16
- XIII. M. de Saint-Vallier assez faiblement disposé en faveur de la Congrégation. 21
- XIV. La sœur Bourgeois prie M. de Valens de composer des règles pour la Congrégation. 22
- XV. M. de Saint-Vallier compose lui-même des règles assez conformes à celles des Ursulines, pour préparer par là la fusion qu'il méditait. 24
- XVI. M. de Saint-Vallier veut mettre ses réglemens à exécution. Il permet enfin aux sœurs de lui soumettre leurs observations. 25
- XVII. M. de Saint-Vallier veut que M. Tronson examine ses règles et qu'il lui en marque son sentiment. 27
- XVIII. M. Tronson désire que les sœurs lui exposent en détail toutes leurs difficultés sur ces règles. 29
- XIX. Observation des sœurs touchant la règle de saint Augustin et les vœux qu'on veut leur imposer. 31
- XX. Observations touchant les dots, l'article du silence, les austérités corporelles, la clôture. 33
- XXI. Lettres particulières de la sœur Bourgeois à M. Tronson. 35
- XXII. Réponse de M. Tronson. Son estime singulière pour la